



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/782
S/1997/61
21 janvier 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante et unième session
Point 33 de l'ordre du jour
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-deuxième année

Lettre datée du 2 janvier 1997, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre que le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Israël adresse à ses homologues. Cette lettre a été envoyée au moment de la signature et de l'exécution des accords conclus entre Israël et l'OLP concernant le redéploiement des forces militaires israéliennes à Hébron.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 33 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) David PELEG

ANNEXE

Lettre datée du 19 janvier 1997, adressée à ses homologues par
le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères
d'Israël

J'ai l'honneur de vous écrire, au moment de la signature et de l'exécution des accords conclus entre Israël et les Palestiniens concernant le redéploiement des forces militaires israéliennes à Hébron, dans le cadre de l'Accord intérimaire entre les deux parties, afin de vous faire part de mes réflexions sur les événements survenus ces derniers mois ainsi que sur la voie à suivre pour continuer à faire progresser le processus de paix au Moyen-Orient et parvenir à un règlement permanent.

Les accords conclus à l'issue de négociations intensives et souvent houleuses menées depuis que l'Administration israélienne actuelle est entrée en fonctions, témoignent de la volonté des deux parties de poursuivre le processus de paix par des négociations directes, par la coopération, par le refus de la violence et par le renforcement de la confiance mutuelle.

Le Gouvernement israélien est résolu à appliquer sur la base de la réciprocité les accords existant entre les parties et à faire progresser le processus de paix, tout en garantissant la sécurité. Cet attachement à la cause de la paix procède des valeurs fondamentales qui définissent notre peuple. La paix est le rêve que nous portons en nous depuis le début de notre histoire. Les attaques terroristes que nous avons subies l'année dernière nous rappellent cependant cruellement qu'il n'est pas possible de progresser vers la paix sans, parallèlement, faire le nécessaire pour garantir la sécurité. La confiance mutuelle qui est essentielle au rétablissement de la paix ne peut être instaurée si nos citoyens ne se sentent pas en sécurité. Nous sommes résolus à obtenir paix et sécurité, pour notre peuple et pour l'ensemble de la région.

D'énormes efforts ont été investis en vue de garantir qu'une ère nouvelle de coopération, de compréhension mutuelle et de coexistence pacifique s'ouvrira à Hébron. Comme vous le savez sans doute, les accords relatifs à cette ville portent non seulement sur le redéploiement des forces militaires israéliennes dans la ville mais aussi sur des arrangements de sécurité convenus, sur des mesures communes de sécurité, sur le déploiement de la police palestinienne et sur diverses questions civiles relatives au fonctionnement normal et efficace de la ville et à la vie de ses habitants – Israéliens et Palestiniens. Les risques d'échec sont effrayants. Les deux parties doivent coopérer et renforcer la confiance mutuelle si elles veulent appliquer effectivement les accords et progresser ensemble sur la voie de la paix.

Malgré toutes les déclarations que nous avons faites pour protester de notre volonté de paix et malgré tous les efforts que nous avons déployés sans relâche pour faire progresser les négociations, d'aucuns ont émis des doutes quant à la volonté du Gouvernement israélien de promouvoir le processus de paix et d'appliquer les accords signés. Nous espérons vivement que les accords relatifs à Hébron permettront enfin de dissiper ces doutes. Ils attestent en effet notre volonté de réconciliation et de paix entre Palestiniens et Israéliens.

L'atmosphère créée par des critiques qui ne sont ni équitables ni objectives et par les expressions de doute concernant les intentions du Gouvernement israélien, si elle a compliqué notre tâche de négociation, ne nous a pas dissuadés de persévérer dans les efforts que nous menons en vue de poser des bases solides et appropriées pour la poursuite des négociations. Nous pensons que ces bases sont maintenant établies et nous nous proposons de passer aux négociations sur le statut permanent, comme convenu entre les parties. Ces négociations ne seront pas faciles. Elles exigeront patience, fermeté d'âme et bonne volonté de la part des parties comme de celle de la communauté internationale. J'espère qu'à l'avenir le climat international et régional sera propice aux négociations avec nos partenaires palestiniens. Je suis persuadé que nous pouvons compter sur votre soutien constructif alors que nous nous attaquons à ces questions cruciales de notre programme.

Les accords qui viennent d'être signés ont été réalisés grâce à l'aide des États-Unis d'Amérique, ce pays s'étant révélé être un "courtier" honnête acceptable aux deux parties. Les États-Unis ont fourni une assistance aux parties pendant toute la durée des négociations, les aidant à circonscrire leurs divergences et à rapprocher leur position en vue de parvenir à des solutions mutuellement acceptables.

Les dirigeants de l'Égypte et de la Jordanie ont eux aussi contribué aux efforts de rétablissement de la confiance et de recherche de solutions convenues. Leur engagement constructif à des moments décisifs des négociations est vivement apprécié. Le soutien de la Russie, coparrain du processus de paix au Moyen-Orient, de l'Union européenne et d'autres membres de la communauté internationale joue aussi un rôle important pour le renforcement des efforts de paix dans la région.

Maintenant que les négociations relatives à Hébron sont terminées, il est essentiel que nous avancions sur tous les fronts du processus de paix – les négociations avec les Palestiniens concernant le statut permanent, les négociations avec la Syrie et le Liban, et les groupes de travail multilatéraux, auxquels nous attachons une importance particulière.

Nous continuerons aussi à chercher à maintenir des relations normales avec nos voisins, le meilleur moyen d'assurer que la paix que nous sommes en train de négocier sera une paix durable. Sachant que nous ne manquerons pas de nous heurter à des difficultés lors de l'examen des questions terriblement complexes et délicates qui nous attendent, nous ne devons pas permettre que nos relations avec les pays du monde arabe et la coopération régionale qui est en train de se développer soient utilisées comme monnaie d'échange dans le processus de négociation – ce qui ne pourrait que porter atteinte à d'importants intérêts mutuels et de plus, faire perdre à nos peuples la foi qu'ils ont dans la paix.

La paix doit être "cultivée", et nous sommes résolus à le faire. Il n'est plus possible de rebrousser chemin. Les négociations à venir ne sont pas un combat se soldant par des gagnants et des perdants, mais bien une possibilité offerte d'édifier une paix qui fera de nous tous des vainqueurs. Je tiens à vous dire combien nous sommes reconnaissants de l'appui que vous continuez d'offrir à nos efforts.
